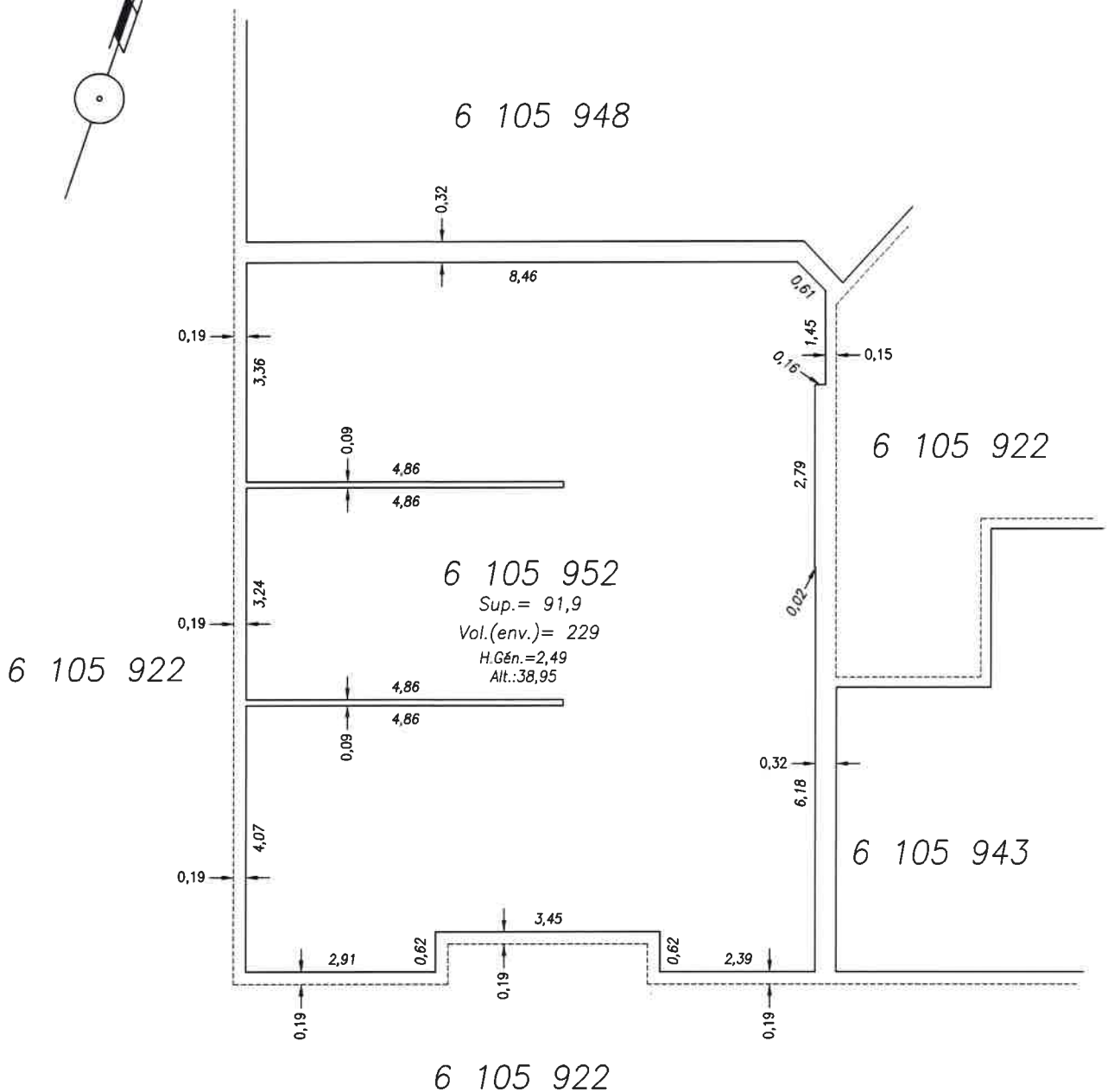


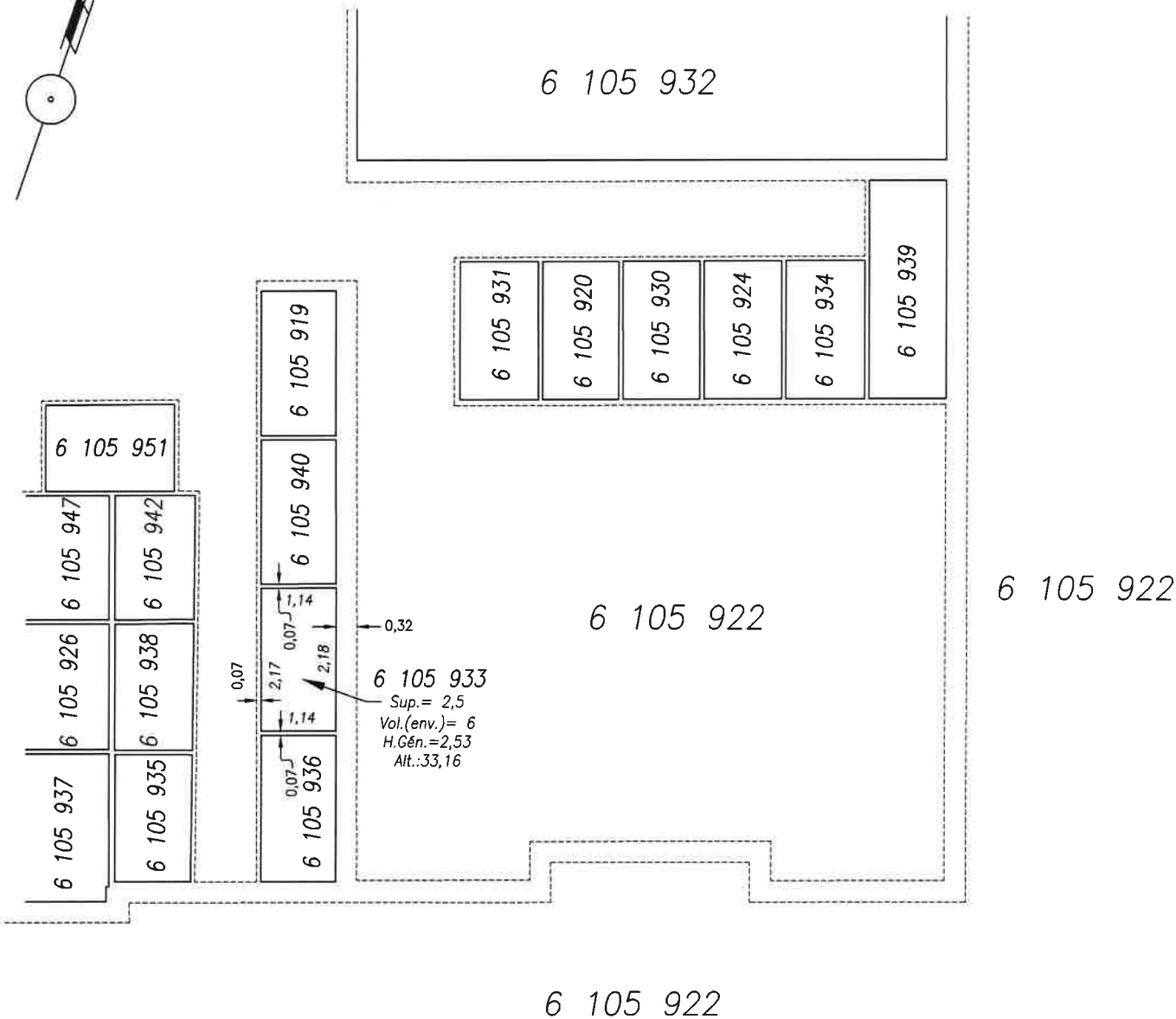


DEUXIÈME ÉTAGE

ADRESSE : 10 CARRÉ RICHELIEU
UNITÉ : 203

➔ LEVÉ EFFECTUÉ LE 16 DÉCEMBRE 2022

ÉQUIVALENCES 1 mètre = 3.2808 pieds 1mètre ² = 10.7639 pieds ² Mes. Rev. = Mesuré sur le REVÊTEMENT Mes. Fond. = Mesuré sur la FONDATION		COPIE CONFORME À L'ORIGINAL Date: _____ Certifiée par: _____ A.G.	
LÉGENDE haie clôture fil aérien lampadaire hauban poteau électrique HQ.,BC.& CTV..... Hydro-Québec, Bell Canada et Câble TV.		NOTES Ce plan a été préparé pour des fins de vente et d'hypothèque, il ne devra pas être utilisé ou invoqué pour d'autres buts sans autorisation écrite du soussigné. Ce plan ainsi que le rapport l'accompagnant, font parties intégrantes du présent certificat de localisation.	
Danny Drolet Inc. Membre de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec		265, boul. Industriel / Châteauguay, (Q.c.), J6J 4Z2 Tél.: (450) 692-2424 / (450) 691-8811 / (450) 632-2201, Fax.: (450) 692-7928	
PLAN ANNEXÉ AU CERTIFICAT DE LOCALISATION		PRÉPARÉ à Châteauguay par, DANNY DROLET, arpenteur-géomètre _____ A.G.	
Lot(s): 6 105 952 (PARTIE PRIVATIVE)		Date	9 JANVIER 2023
Cadastre: DU QUÉBEC		Dessiné par	L.R.
Circ.foncière: CHÂTEAUGUAY		Minute no.	41765
Municipalité: VILLE DE CHÂTEAUGUAY		PLAN NO.	2022-48312
Échelle: 1 : 100 (s.i.)			



SOUS-SOL

ADRESSE : 10 CARRÉ RICHELIEU
UNITÉ : 203 (RANGEMENT)

➔ LEVÉ EFFECTUÉ LE 16 DÉCEMBRE 2022

ÉQUIVALENCES 1 mètre = 3.2808 pieds 1mètre ² = 10.7639 pieds ² Mes. Rev. = Mesuré sur le REVÊTEMENT Mes. Fond. = Mesuré sur la FONDATION		COPIE CONFORME À L'ORIGINAL Date: _____ Certifiée par: _____ A.G.	
LÉGENDE haie clôture fil aérien lampadaire hauban poteau électrique H.Q., B.C. & C.T.V. Hydro-Québec, Bell Canada et Câble TV.		NOTES Ce plan a été préparé pour des fins de vente et d'hypothèque, il ne devra pas être utilisé ou invoqué pour d'autres buts sans autorisation écrite du soussigné. Ce plan ainsi que le rapport l'accompagnant, font parties intégrantes du présent certificat de localisation.	
Danny Drolet Inc. Membre de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec		265, boul. Industriel / Châteauguay, (Q.c.), J6J 4Z2 Tél.: (450) 692-2424 / (450) 691-8811 / (450) 632-2201, Fax.: (450) 692-7928	
PLAN ANNEXÉ AU CERTIFICAT DE LOCALISATION		PRÉPARÉ à Châteauguay par, DANNY DROLET, arpenteur-géomètre _____ A.G.	
Lot(s): 6 105 933 (PARTIE PRIVATIVE)(RANGEMENT)		Date	9 JANVIER 2023
Cadastre: DU QUÉBEC		Dessiné par	L.R.
Circ.foncière: CHÂTEAUGUAY		Minute no.	41765
Municipalité: VILLE DE CHÂTEAUGUAY		PLAN NO.	2022-48312
Échelle: 1 : 100 (s.i.)			

CERTIFICAT DE LOCALISATION

RAPPORT

Je, soussigné, **Danny Drolet**, arpenteur-géomètre, dûment autorisé à pratiquer comme tel dans la province de Québec, certifie qu'à la demande de Madame Kelly Howarth, j'ai procédé le 30 novembre 2022 aux recherches et le 16 décembre 2022 au mesurage des lieux, concernant une propriété connue et désignée comme étant les lots 6 105 952 (partie privative) et 6 105 933 (partie privative)(rangement), lesquelles parties privative sont dans un ensemble formant une copropriété verticale. Dans cette copropriété, le lot 6 105 922 est la partie commune, et une déclaration de copropriété a été publiée sous le numéro 14 608 520.

Les mesures de ces lots, de même que les superficies et les volumes sont tels qu'indiqués sur les plans annexés à la présente minute.

1- Désignation

Un immeuble, détenu en copropriété, ayant front sur le Carré Richelieu en la municipalité de la Ville de Châteauguay, connu et désigné comme suit:

A) La partie commune est connue et désignée comme étant:

Le lot 6 105 922.

B) Les parties privatives sont connues et désignées comme étant:

Les lots 6 105 952 et 6 105 933 (rangement).

C) Les parties communes réservées à l'usage exclusif :

Telles que décrites dans la déclaration de copropriété publiée sous le numéro 14 608 520.

2- Concordance (titre – cadastre – cadastre rénové - occupation)

Il y a concordance entre les titres de propriété, le cadastre, le cadastre rénové et l'occupation générale des lieux. Ce certificat de localisation porte exclusivement sur les parties privatives (les lots 6 105 952 et 6 105 933 (rangement)).

3 - Historique cadastral

Le cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay a été déposé au Service du Cadastre le 28 novembre 1881, créant entre autres, le lot originaire 224, et mis en vigueur le 30 janvier 1882 par proclamation en date du 4 janvier 1882.

Une subdivision d'une partie du lot 224, préparée par Maurice Gaudreault, arpenteur-géomètre, a été déposée le 11 mai 1957, créant entre autres les lots 224-113, 224-114, 224-135, 224-136, 224-137, 224-138, 224-139, 224-140, 224-143, 224-144, 224-145 et 224-146.

Les lots 224-113, 224-114, 224-135, 224-136, 224-137, 224-138, 224-139, 224-140, 224-143, 224-144, 224-145 et 224-146 ont été annulés le 10 août 1962.

Une subdivision d'une partie du lot 224, préparée par Yves Pigeon, arpenteur-géomètre, a été déposée le 31 juillet 1968, créant les lots 224-484 et 224-485.

Un plan de remplacement d'une partie des lots 224-484 et 224-485, préparé par Gilles Drolet, arpenteur-géomètre, a été déposé le 10 septembre 1985, créant le lot 224-612.

Un plan de remplacement d'une partie du lot 224-612, préparé par Gilles Drolet, arpenteur-géomètre, a été déposé le 15 janvier 1993, créant le lot 224-631.

Un plan de remplacement du lot 224-631 et d’une partie du lot 224, préparé par Danny Drolet, arpenteur-géomètre, a été déposé le 8 février 2007, créant le lot 892.

Une subdivision du lot 892, préparée par Danny Drolet, arpenteur-géomètre, a été déposée le 4 septembre 2007, créant les lots 892-1, 892-17 et 892-37.

Les lots 6 105 922, 6 105 952 et 6 105 933 du cadastre du Québec proviennent de la rénovation cadastrale déposée en date du 18 juillet 2019. Ces lots 6 105 922, 6 105 952 et 6 105 933 remplacent respectivement les lots 892-1, 892-17 et 892-37 du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay.

4- Propriétaire

À la date des recherches, il appert à l'index aux immeubles que Madame Kelly Howarth semble être la propriétaire de l'emplacement sus-désigné pour l'avoir acquis suivant l'acte publié sous le numéro 17 753 394.

5- Déclaration de copropriété

Une déclaration de copropriété a été publiée au bureau de la Publicité des Droits de la circonscription foncière de Châteauguay sous le numéro 14 608 520.

6- Réserve pour fins publiques

Il n'existe aucune réserve affectant l'emplacement sus-désigné.

7- Bâtisse

Notre appartement tenu en copropriété porte l'adresse 10, Carré Richelieu, unité 203, en la municipalité de la Ville de Châteauguay.

La concordance entre l'identifiant de notre appartement et le numéro de lot s'établit comme suit:

Identifiant de l'appartement	Lot	Superficie totale (mètre ca.)	Volume (mètre cubes (env.))
203	6 105 952	91,9 mètres carrés	229 mètres cubes
rangement	6 105 933	2,3 mètres carrés sous-sol	6 mètres cubes

8- Ouverture(s) et vue(s)

a) Vue(s) donnant sur les propriétés voisines:

Il n'y a rien à mentionner.

b) Vue(s) provenant de propriétés voisines:

Il n'y a rien à mentionner.

9- Mitoyenneté

Il n'y a pas de mur mitoyen.

10- Empiètement

Il n'existe aucun empiètement apparent souffert ou exercé affectant l'emplacement décrit au présent certificat de localisation.

11- Servitude (s) publiée(s)

Notre emplacement est sujet à des servitudes en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada publiés sous les numéros 119944 et 14 350 691.

Notre emplacement est sujet à des servitudes de vue, de surplomb, d'égouttement et d'empiètement publiées sous le numéro 14 608 520.

Aucune autre servitude que celles mentionnées précédemment et/ou mentionnée dans la déclaration de copropriété publiée sous le numéro 14 608 520 n'est publiée à l'index aux immeubles contre les lots 6 105 922, 6 105 952 et 6 105 933 (rangement).

12- Loi sur la protection du territoire agricole

L'emplacement ci-haut décrit n'est pas inclus dans une aire retenue pour fin de contrôle par la Loi sur la protection du territoire agricole. (L.R.Q.,c.P-41.1).

13- Loi sur le Patrimoine culturel

Aucun avis n'est actuellement déposé à l'index aux immeubles concernant cet emplacement stipulant que le bien-fonds constitue un bien patrimonial ou qu'il soit situé, en tout ou en partie, à l'intérieur d'une aire de protection ou d'un site patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002). De plus, notre emplacement n'est pas situé dans une aire de protection ou d'arrondissement historique définie au règlement municipal.

14- Ensemble(s) immobilier(s)

À la visite des lieux, nous n'avons pas constaté d'éléments physiques pouvant démontrer que l'emplacement ci-haut décrit fait partie d'un ensemble immobilier ou soit assujéti aux prescriptions des articles 45 à 55 de la Loi sur la régie du logement (L.R.Q., c.R-8.1).

15- Règlement(s)

Cet appartement tenu en copropriété est conforme au règlement de zonage présentement en vigueur dans cette municipalité.

16- Système de mesure

Les dimensions sont en mètres (SI).

Note : Le présent document ne porte que sur les parties privatives mentionnées précédemment. Par conséquent aucune vérification relativement à la conformité de la partie commune, des bâtiments (principal et accessoires), des empiètements (soufferts ou exercés sur ou contre la partie commune), des occupations, avis d'expropriation et réserve(s) pour fins publiques (contre la partie commune), zone inondable (zone de protection, bande de protection et zones inondables (établies par règlement municipal ou cartographiées)), servitudes (publiées ou apparentes (relativement à la partie commune)). Ces derniers éléments se devant d'être mentionnés dans le certificat de localisation préparé ou à être préparé sur la partie commune.

Des plans sont annexés au présent certificat.

Le rapport et lesdits plans l'accompagnant sont parties intégrantes du présent certificat de localisation.

Ce certificat de localisation a été préparé pour des fins de vente et/ou d'hypothèque, il ne devra pas être utilisé pour d'autres buts sans autorisation écrite du soussigné.

FAIT ET PRÉPARÉ en mon bureau en la Ville de Châteauguay,
le 9 janvier 2023, sous mon numéro de minute 41765.

(Signé) 
DANNY DROLET
Arpenteur-géomètre

DD/ D
2022-48312

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL

Date: _____

Certifiée par : _____

Arpenteur-géomètre